



Courtage changement de société d'assurance mais aucun contrat

Par **isasab**, le **01/06/2012** à **17:48**

Bonjour, rnJ'ai signé un contrat en 2004, chez un courtier chez nationale suisse, à plusieurs reprise l'agence de courtage a été rachetée, et en 2009 national suisse est passé a l'assurance axa. Hors je n'ai jamais reçu de contrat a signé. J'ai eu un sinistre avec mes 2 chevaux qui etait couverts comme animaux de compagnie dans le CGA A2.7.1, je tiens a préciser que je suis propriétaire de mes chevaux. AXA précise que ce contrat ne peu en rien changer la close que mes chevaux ne figure pas sur mon nouveau contrat. Qu'il est reconduit automatiquement par tactice reconduction et que d'apres eux je suis assuré dans les memes conditions. Mais axa refuse de prendre en charge le degat de mes chevaux car ils ne figure pas sur ce fameux contrat que je n'ai jamais eu connaissance. Pour le moment je viens de leur bloquer les prelevement automatique leur presisant par lettre recommandée avec AR. rnA quel recours je peu avoir? rnMerci d'avance cordialement isabelle

Par **gege59**, le **07/06/2012** à **21:33**

Aviez vous déclaré être propriétaire de 2 chevaux ?